



Résolution numéro 2024-12-#07

Lancement d'une consultation sur le budget de 2025-2026

ATTENDU QUE, conformément à l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire doit consulter les conseils d'établissement et le Comité de parents et tenir compte des recommandations du Comité de répartition des ressources pour établir les objectifs et les principes de la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et de ses autres revenus; et

ATTENDU QUE, conformément à l'article 187 de la Loi sur l'instruction publique, le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage a pour fonction de donner son avis à la commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves; et

ATTENDU QUE la commission scolaire désire aussi consulter le Comité central des élèves parmi d'autres partenaires consultatifs; et

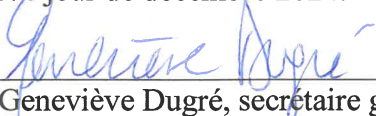
ATTENDU QUE, lors de sa réunion du 9 décembre 2024, le Comité de vérification a recommandé que le document de consultation soit présenté au Conseil pour examen et approbation:

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR madame la commissaire M. Boyer ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le document de consultation intitulé Consultation sur le budget de 2025-2026 soit distribué aux partenaires consultatifs de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson pendant la semaine du 16 décembre 2024 pour que la communauté puisse commenter la répartition des subventions, le produit de la taxe scolaire et les autres revenus de la commission scolaire et que ces commentaires soient transmis à la secrétaire générale au plus tard le 28 mars 2025.

Je certifie que ce document est tiré du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson tenue le 16 décembre 2024 et que le texte ci-dessus doit être ratifié par l'approbation du procès-verbal de cette réunion lors de la prochaine séance du Conseil des commissaires qui aura lieu le 27 janvier 2025.

Ce 17^e jour de décembre 2024.


Me Geneviève Dugré, secrétaire générale